

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

le 22.06.89 à 20 h 30

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de M. Serge BOUTILLIER excusé.

Secrétaire de séance : Monsieur G. BERNARD qui souligne combien il est difficile dans la pratique de prévoir des réunions à date fixe.

Monsieur le Maire distribue photocopie d'un texte relatif à la signature du compte rendu. Monsieur JOZWAK signale des modifications dans le dernier compte rendu dont il est l'auteur. Les comptes rendus étant publiés sous la responsabilité du maire, celui-ci s'engage à vérifier et à rectifier.

Monsieur BERNARD remarque que Monsieur DOUET dans son "Mot du Maire" n'est pas toujours "fair play" pour ses prédécesseurs et qu'il ne faut pas couper la branche sur laquelle on est assis.

Il indique que les commissions communales n'ont pas pouvoir de décision et que leurs rapports doivent être soumis au Conseil municipal avant d'être publiés. Si on veut du miel, il ne faut pas bousculer la ruche.

Il demande que le fer forgé "mairie" soit remis sur la façade avec les petits drapeaux et l'écusson.

CENTRE DE SECOURS.

Il faut désigner un nouveau délégué. Monsieur le Maire est tout indiqué pour occuper ce poste.

Le Centre de secours est en déficit, en partie parce que les gens appellent les pompiers là où des ambulanciers conviendraient mieux. L'information des élus et du public est à améliorer. Des solutions sont envisagées dont la facturation aux particuliers qui sont demandeurs.

ASSOCIATION VALOIS DEVELOPPEMENT.

Mise en place de commissions : "Tourisme" et "Culturel". Convention avec l'O.D.A.S.E.

Un animateur pour initiation à la musique en temps scolaire et hors scolaire est prévu. Montagny a donné son adhésion.

Monsieur LELONG en complet désaccord avec l'attitude de Monsieur PICKERING démissionne de son poste de délégué titulaire à l'A.V.D.

- Monsieur le Maire annonce que la vente des brioches à Montagny a rapporté 1.540 F au profit des handicapés. Merci à toutes et tous.
- Une réunion à la mairie le 6 juillet 1989 à 17h30 avec la D.D.E. pour étude d'aménagement de la mare communale.
- Le survol de l'agglomération par les avions de l'aérodrome voisin n'a pas encore reçu de solution satisfaisante.
- envisage d'offrir un livre de lecture en cadeau aux nouveaux mariés.
- la quête du mariage de M. et Mme GELPEROWIC a rapporté 1.001 francs au profit de toutes les associations communales. Remerciements.
- Le tour de Luxembourg traversera Montagny le 7 septembre 1989 entre 13h21 et 14h20.

.../...



- Monsieur le Maire demande d'approuver sa décision d'embaucher à mi-temps un chômeur en fin de droits et ayant plus de 25 ans, pour trois mois, dans le cadre des contrats P.I.L. "Programme d'insertion Locale" par l'Etat. Il en coûtera 500 francs par mois à la commune.
 - l'achat d'une armoire de rangement est décidé. Coût environ 2.400 F H.T.
 - l'urne transparente, subvention déduite, aura coûté 36 francs.
- Les erreurs dans les grandes enveloppes électorales ont été faites au niveau de la sous-préfecture. La mairie n'y est pour rien.

T.G.V.

Présentation des nouveaux plans. Exposé de Monsieur LELONG sur le remembrement agricole. Evocation par M. le Maire de la réunion du 16 juin en mairie et de celle du 22 juin à la sous-préfecture. Monsieur GODIN - géomètre à Nanteuil - a été choisi, emplacement du pont, occupation du Chemin de Silly. Grande discussion animée qui se continuera le mardi 27 juin à partir de 20 h 00 à la Maison des Loisirs et où tout le monde est invité.

La séance est levée à 24 h 00.

Le fait d'être le chef de leur mandat oblige leur signature.

Le Maire effectue

J. Courrière Jacques Richering fait les résumés suivants sur le compte-rendu de réunion établi par M. Bernard,

- 1- le compte-rendu fait place à des observations et commentaires propres à M. Bernard et qui n'ont aucune relation avec les débats du Conseil;
- 2- le compte-rendu compte de nombreux inexactitudes et omissions notamment en ce qui concerne les débats relatifs à l'association Valois Développement.

Fait à Montigny, le 12 juillet 1977

C. Harmsworth

J'avoue ne pas comprendre certaines expressions tout fait le rapport avec la réunion me semble incompréhensible

Compte rendu incomplet et peu éclairant de l'assemblée

Le compte-rendu ne semble pas refléter clairement les décisions prises au cours de la réunion.

B.ritel

